



République Française
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MIEUSSY

CONSEIL MUNICIPAL
22 février 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Publication sur le site internet le 14 mars 2024

N° délibération	Objet	Décision du Conseil Municipal
2024-02-01	Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2024	Adoptée à 18 voix pour 1 abstention
2024-02-02	Approbation d'une convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux avec la société HLM « Le Mont-Blanc »	Adoptée à l'unanimité
2024-02-03	Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie pour l'installation de feux « intelligents » en agglomération	Adoptée par 9 voix pour 4 voix contre 1 abstentions
2024-02-04	Approbation de conventions de servitude de passage pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées – Secteur « Chalon-Barbey Bas »	Adoptée à l'unanimité
2024-02-05	Demande de branchement au réseau public d'eau potable – Lieu-dit « Ivoray »	Adoptée à l'unanimité
2024-02-06	Recours à des vacataires	Adoptée à l'unanimité

Fait à Mieussy, le 14 mars 2024

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

☞ Séance du 22 février 2024 ☞

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absents : 4 (dont 3 excusés)

Pouvoirs : 3 (GAUDIN Jean-François ayant donné pouvoir à JANCART Didier – MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier – DUVAL Peggy ayant donné pouvoir à BUCCHARLES Christine.

Votants : 18

Secrétaire de séance : VERKARRE Sophie

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓				
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2024-01-01

ADOPTÉE à 18 voix pour et
1 Abstention

Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2024

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 26 janvier 2024 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2024, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

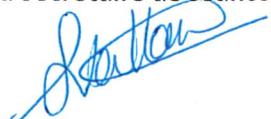
Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2024.

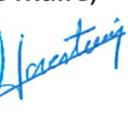
Ainsi fait et délibéré le 22 février 2024,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,


VERKARRE Sophie



Le Maire,


FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>🌀 Séance du 22 février 2024 🌀</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents : 4 (dont 3 excusés) Pouvoirs : 3 (GAUDIN Jean-François ayant donné pouvoir à JANCART Didier – MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier – DUVAL Peggy ayant donné pouvoir à BUCCHARLES Christine. Votants : 18 Secrétaire de séance : VERKARRE Sophie</p>																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCCHARLES Christine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td></td> <td>✓</td> <td>JEAN Cyrille</td> <td></td> <td>✓</td> <td>DUVAL Peggy</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓	GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓					MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓																																																																	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓																																																																					
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				
<p>DELIBÉRATION N° 2024-02-02 ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>	<p>Aide sociale - Approbation d'une convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux avec la société HLM « Le Mont-Blanc »</p>																																																																								

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU la loi n°2018-1021 du 23/11/2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) et notamment son article 114 qui rend obligatoire la gestion en flux des contingents sur l'ensemble du parc social ;

Monsieur le Maire explique que la loi ELAN est venue généraliser le passage à une gestion en flux des réservations de logements sociaux. Cette réforme a pour objet de permettre une plus grande souplesse dans l'orientation des logements entre les réservataires.

La gestion en flux doit permettre d'optimiser l'adéquation entre l'offre et les besoins dans le respect des priorités de chaque réservataire. A ce titre, cette gestion devrait permettre un meilleur traitement des mutations et un meilleur accompagnement des parcours résidentiels.

Une charte départementale a été rédigée par l'Etat afin de fixer les grands principes de mise en œuvre et de suivi de la gestion en flux entre les bailleurs sociaux et les principaux réservataires.

Monsieur le Maire présente une convention à intervenir avec l'organisme bailleur d'Habitations à Loyer Modéré (HLM) « Le Mont-Blanc » qui a pour but de définir les modalités de gestion et de suivi des réservations de la commune selon les nouvelles règles de gestion en flux des réservations. La charte départementale est annexée à la convention.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVER** la convention à intervenir avec la société HLM « Le Mont-Blanc » ayant pour but de définir les modalités de gestion et de suivi des réservations de la commune selon les nouvelles règles de gestion en flux des réservations ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention telle qu'annexée ainsi que toute pièce afférente à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 22 février 2024,
Et ont signé au registre les membres présents.

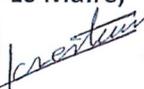
La Secrétaire de séance,



VERKARRE Sophie



Le Maire,



FORESTIER Régis

Delibération réceptionnée en Préfecture le..... et publiée le

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>🌀 Séance du 22 février 2024 🌀</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents : 4 (dont 3 excusés) Pouvoirs : 3 (GAUDIN Jean-François ayant donné pouvoir à JANCART Didier – MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier – DUVAL Peggy ayant donné pouvoir à BUCCHARLES Christine. Votants : 18 Secrétaire de séance : VERKARRE Sophie</p>																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCCHARLES Christine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td></td> <td>✓</td> <td>JEAN Cyrille</td> <td></td> <td>✓</td> <td>DUVAL Peggy</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓	GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓					MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓																																																																	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓																																																																					
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				
<p>DELIBÉRATION N° 2024-02-03</p> <p>ADOPTÉE PAR : 9 VOIX POUR 4 VOIX CONTRE 5 ABSTENTIONS</p>	<p>Décisions budgétaires - Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie pour l'installation de feux « intelligents » en agglomération</p>																																																																								

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Soucieuse en matière de sécurité routière, la commune de Mieussy souhaite sécuriser la traversée de l'agglomération sur la route départementale RD 907 par la mise en place de feux dits « intelligents ».

Monsieur le Maire présente le projet d'installation de feux « intelligents » et explique que ce dispositif, incitant à respecter la limitation de vitesse pour que le feu devienne vert, permettra une circulation plus apaisée dans le centre-bourg.

Le montant des travaux s'élève à 55 834,45 € HT soit 67 001,34 € TTC.

Monsieur le Maire explique qu'il conviendrait de solliciter le soutien financier du Département sur ce projet au titre de l'aide aux aménagements de traversées d'agglomération

LE CONSEIL MUNICIPAL
PAR 9 VOIX POUR – 4 VOIX CONTRE ET 5 ABSTENTIONS

- **APPROUVER** le projet d'investissement présenté dans l'exposé ci-dessus ;

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier de la Haute-Savoie dans le cadre de l'aide aux aménagements de traversées d'agglomération ;
- **ENGAGER** à réaliser ces opérations en assurant la part d'autofinancement obligatoire ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 22 février 2024,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,


VERKARRE Sophie

Le Maire,


FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>☞ Séance du 22 février 2024 ☞</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents : 4 (dont 3 excusés) Pouvoirs : 3 (GAUDIN Jean-François ayant donné pouvoir à JANCART Didier – MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier – DUVAL Peggy ayant donné pouvoir à BUCHARLES Christine. Votants : 18 Secrétaire de séance : VERKARRE Sophie</p>																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>JEAN Cyrille</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>DUVAL Peggy</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MAURE Nicolas</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓	GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓					MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓																																																																	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓																																																																					
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓																																																																				
<p>DELIBÉRATION N° 2024-02-04 ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>	<p>Aménagement du territoire - Approbation de conventions de servitude de passage pour la création d'un réseau de collecte des eaux usées – Secteur « Chalon-Barbey Bas »</p>																																																																								

RAPPORTEUR : Monsieur Didier JANCART – Adjoint au Maire

Monsieur JANCART rappelle brièvement à l'assemblée l'objet du projet portant création d'un réseau de collecte des eaux usées et réalisation d'une conduite d'assainissement entre le chef-lieu et le secteur Chalon/Barbey Bas (phase 2).

Cette phase de travaux impacte les parcelles cadastrées section F 2315, 2318, 2317, 2425, 2451 663, 665, 675, 672, 673, 2344, 2343, 2341, 2342 soit 13 comptes de propriétés.

Il est proposé aux propriétaires de régulariser les emprises foncières en fin de travaux, après levé par un Géomètre-Expert de la surface réellement consommée par l'aménagement.

C'est dans ce cadre que la Commune de MIEUSSY a confié à la société TERACTEM, Bureau d'Assistance Foncière, la mission de procéder en son nom et pour son compte, à l'ensemble des démarches foncières liées à la réalisation d'un dossier de servitude passage de canalisations, à la conclusion de servitudes entre

les propriétaires privés et la Commune et à leur réitération par actes en la forme administrative en vue de leur publication auprès du Service de la Publicité Foncière compétent. Pour permettre la signature des actes en la forme administrative et leur publication au Service de la Publicité Foncière, il est demandé au Conseil Municipal de délibérer et valider chaque convention de servitude signée tant sur la surface de la servitude que sur les éventuelles conditions particulières :

CONVENTIONS DE SERVITUDE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE CANALISATION EN TERRAIN PRIVÉ

Terrier	Propriétaire	Section et n° de parcelle	Surface de la parcelle m ²	Surface emprise de servitude m ²	Conventions amiables signées
T0001	Cts SAUGE	F 663	5 839	~ 37	07/07/2021 – SAUGE Christian 10/07/2021 – SAUGE Lucie 11/07/2021 – SAUGE Marie
T0002	HOMINAL Raymonde	F 665	2 254	~ 24	07/12/2021
T0003	COCHET-GRASSET Lilliane	F 672	487	~ 30	07/12/2021
T0004	RUBIN Odile BERTRAND Marcel (Me RAFFIN RENAND ET MORET)	F 673 F 2451	3 340 12 486	~ 100 ~ 45	07/12/2021
T0005	Cts PARCHET	F 675	3 567	~ 46	12/09/2021 – PARCHET Ludwig 11/09/2021 – PARCHET Yannis
T0006	Cts DUBREUIL	F 2315	1 500	~ 38	03/11/2021 M. et Mme DUBREUIL Olivier et Corinne
T0007	RUBIN Marie-Jeanne	F 2317	1 191	~ 34	23/09/2021
T0008	Cts DUBREUIL/GUTRIN/RENOUD- GRAPPIN/RUBIN	F 2318	278	~ 5	07/12/2021 – GUTRIN David et RENOUD-GRAPPIN Maud 03/11/2021 DUBREUIL Olivier et Corinne 23/09/2021 RUBIN Marie-Jeanne
T0009	RUBIN Jean-François	F 2341	1 525	~ 22	07/12/2021
T0010	FERRARI Claire JACQUARD Nicolas	F 2342	985	~ 21	25/12/2021
T0011	CLEMENT Lise	F 2343	985	~ 24	07/12/2021
T0012	Cts CLEMENT	F 2344	591	~ 15	07/12/2021
T0013	BERTRAND Damien	F 2425	4 958	~ 49	07/12/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ

- **AUTORISER** la Commune de MIEUSSY à réitérer les conventions de servitude ci-dessus par actes en la forme administrative ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à authentifier les actes en la forme administrative à intervenir entre les propriétaires des parcelles concernées et la Commune de MIEUSSY ;
- **DONNER TOUS POUVOIRS** à Monsieur Didier JANCART, 5ème adjoint pour signer les actes en la forme administrative en tant que représentant de la Commune de MIEUSSY ;
- **AUTORISER** la publication des actes en la forme administrative au service de la publicité foncière de BONNEVILLE.

Ainsi fait et délibéré le 22 février 2024,
Et ont signé au registre les membres présents.

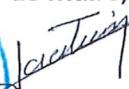
La Secrétaire de séance,



VERKARRE Sophie



Le Maire,



FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

∞ Séance du 22 février 2024 ∞

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absents : 4 (dont 3 excusés)

Pouvoirs : 3 (GAUDIN Jean-François ayant donné pouvoir à JANCART Didier – MAURE Nicolas ayant donné pouvoir à BOSSUT Xavier – DUVAL Peggy ayant donné pouvoir à BUCCHARLES Christine.

Votants : 18

Secrétaire de séance : VERKARRE Sophie

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick	✓		MOGEON Elise	✓	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCCHARLES Christine	✓	
GAUDIN Jean-François		✓	JEAN Cyrille		✓	DUVAL Peggy		✓
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie	✓		CUVILLIER Damien	✓	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa	✓				
MERCIER Daniel	✓		MAURE Nicolas		✓			

DELIBÉRATION N° 2024-02-05

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Aménagement du territoire - Demande de branchement au réseau public d'eau potable – Lieu-dit « Ivoray »

RAPPORTEUR : Didier JANCART – Adjoint au Maire

Il est présenté au Conseil Municipal une nouvelle demande de branchement au réseau public de distribution d'eau potable.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- **ACCEPTER** la demande de branchement au réseau d'eau communal présentée par :
 - FREULET Frédéric – 2201, route d'Ivoray ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 22 février 2024,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,


VERKARRE Sophie



Le Maire,


FORESTIER Régis